

Notice contrôle d'accès Comelit



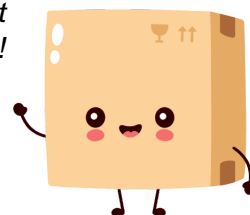
Centrale + Lecteur Vigik Comelit - Gestion autonome ou résilight

Réf ACM/500-2

168.56€^{TTC*}

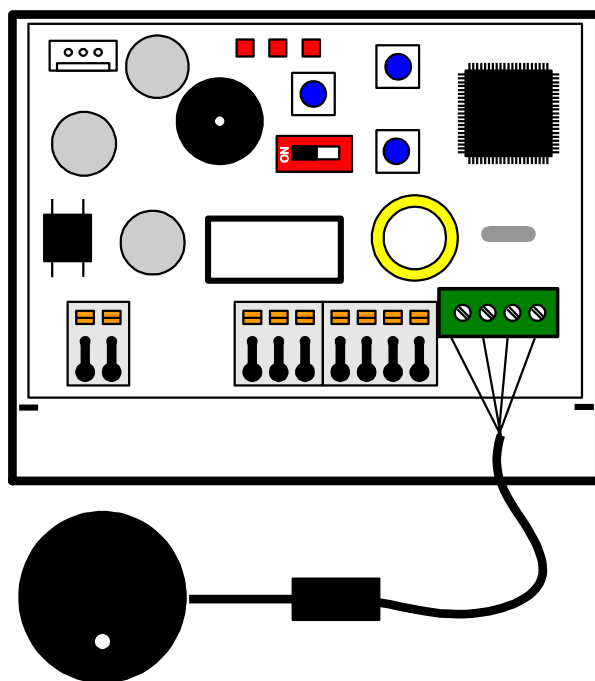
Voir le produit : <https://www.domomat.com/107735-centrale-lecteur-vigik-comelit-gestion-autonome-ou-resilight-comelit-acm-500-2.html>

Le produit Centrale + Lecteur Vigik Comelit - Gestion autonome ou résilight est en vente chez Domomat !



NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

ACM/500-2



Simple Key
Access Control by Comelit

**Centrale mono porte VIGIK®
Gestion 1000 badges**

**Comelit®
Immotec**

AVERTISSEMENTS

- Effectuer l'installation en suivant scrupuleusement les instructions fournies par le constructeur et conformément aux normes en vigueur.
- Tous les appareils doivent être strictement destinés à l'emploi pour lesquels ils ont été conçus. La société COMELIT-IMMOTEC décline toute responsabilité en cas de mauvais usage des appareils, en cas de modifications effectuées sur les produits quel qu'en soit la raison et en cas d'utilisation d'accessoires et matériels rendant l'installation non-conforme.
- Tous les produits sont conformes aux prescriptions de la directive 2006/95/CE (qui remplace la directive 73/23/CEE et amendements successifs). Cela est attesté par la présence du marquage CE sur les produits.
- Il est indispensable de se conformer aux normes en vigueur et d'éviter de placer les câbles et appareils à proximité immédiate des câbles d'alimentation (230/400 v)

1. PRESENTATION GENERALE

La centrale ACM/500-2 est une unité de contrôle autonome pour lecteur de proximité Mifare® qui permet de gérer, sur une porte équipée d'un dispositif électrique, les accès aux immeubles collectifs suivant la norme VIGIK®. Il assure également la gestion des clés électroniques sans contact de la gamme COMELIT-IMMOTEC

Le mode Vigik est fonctionnel à l'alimentation de la centrale. La mise en route des badges résidents nécessite l'initialisation de la centrale (voir chapitre 3)

1.1. VIGIK®

Conçu et développé par La Poste, VIGIK® est un système de contrôle d'accès des prestataires dans les immeubles. VIGIK® apporte des solutions aux problèmes :

- d'accès réguliers des prestataires dans les parties communes.
- de perte et de vol de clés de ces prestataires

VIGIK® supprime l'usage des "passes" et les remplace par un badge sans contact infalsifiable, à validité limitée, qui doit être rechargé avant chaque vacation.

L'ACM/500-2 est conforme au standard VIGIK édité par La Poste (VIGIK est une marque déposée de La Poste).

Avertissement : Les spécifications Vigik® en vigueur imposent que la tête de lecture doit être séparée d'au moins 2 mètres de la centrale Vigik® pour respecter la conformité de ce label. Cette centrale doit être située à l'intérieur de l'immeuble.

Tout installateur ou revendeur doit respecter la distance de 2 mètres entre la centrale et la serrure pour avoir une installation conforme à la norme Vigik®.

Les gestionnaires d'immeubles doivent s'assurer que la personne qui intervient pour la mise à jour du logiciel est autorisée à le faire.

Note d'information complémentaire au Règlement Général VIGIK® à destination des acquéreurs de systèmes VIGIK®

Le système VIGIK® permet l'accès contrôlé des sociétés (prestataires ou opérateurs de service) aux parties communes des immeubles. Le système ne régit pas l'accès des résidents mais certains lecteurs marqués VIGIK® peuvent intégrer une application de contrôle d'accès utilisant des badges résidents.

L'accès VIGIK® s'effectue via un badge sans contact dont la durée de fonctionnement est limitée au maximum à 84 heures. Ce badge est géré directement par le prestataire ou l'opérateur de services.

Le gestionnaire d'immeuble (propriétaire unique, syndic de copropriété, conseil syndical de copropriété, bailleur social ...), via la centrale de contrôle d'accès (partie électronique de la serrure permettant de la configurer / d'en faire le réglage), gère les services correspondants aux sociétés autorisées à pénétrer dans l'immeuble

Deux modes de fonctionnement du système existent :

Mode standard

Le gestionnaire d'immeuble ajoute lui-même les services qu'il souhaite utiliser dans ses centrales de contrôle d'accès VIGIK® afin d'autoriser des prestataires ou opérateurs de services ciblés à entrer (ascensoriste, plombier, par exemple).

Mode préinstallé en usine (code service dit natif actif)

Certains opérateurs, du fait notamment de leur mission de service public et de leur besoin d'exercer leur activité sur l'ensemble du territoire, sont titulaires d'un code service natif ; d'autres prestataires en sont bénéficiaires.

Dans les deux cas, le prestataire ou opérateur de services doit disposer du matériel (bornes de rechargement) et du/des logiciel(s) approprié(s) pour effectuer toutes les 84 heures le rechargement des droits d'accès sur les badges VIGIK® de ses personnels ou agents utilisateurs desdits badges.

Ces services sont :

Code hexa	Nom du code	Entreprises concernées
(000007AA)	Poste Service Universel	LA POSTE et les opérateurs de distribution en boîtes aux lettres adhérents de l'Association ADBAL, ainsi que les services postaux agréés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ayant fait une demande d'accès à un code service natif à la Poste et ayant accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par La Poste.
(000007AB)	Poste Autres services	Les porteurs de presse payante adressée.
(000007AC)	EDF-GDF	ENEDIS, GRDF Entreprises Locales de Distribution (ELD) d'Électricité ou de Gaz Naturel.
(000007AD)	FRANCE TELECOM	ORANGE
(000007B5)	Service Urgence	Pour les centrales installées après 2010, les services publics d'urgence pouvant être appelés à intervenir à tout moment dans l'immeuble afin de sauvegarder l'intégrité physique des personnes, et ayant - à cette fin - besoin d'un moyen d'accès permanent, dès lors que ces services ont préalablement fait une demande d'accès à un code service natif à l'Association VIGIK® et qu'ils ont accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par l'Association VIGIK®.
(000007B6)	Service Sécurité	Pour les centrales installées après 2010, les services publics de sécurité agissant sur décision de justice et sous contrôle d'un juge.

Les horaires d'accès permis par ces codes préinstallés sont :

- Poste Service Universel (000007AA) : Du lundi au samedi de 04h00 à 23h00.
- Poste Autres services (000007AB) : Tous les jours de 04h00 à 23h00.
- EDF-GDF (000007AC) : Tous les jours de 00h00 à 24h00
- FRANCE TELECOM (000007AD) : Tous les jours de 00h00 à 24h00.
- Service Urgence (000007B5) : Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾.
- Service Sécurité (000007B6) : Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾.

- (1) Certaines centrales installées, notamment avant 2010, peuvent ne pas avoir les services « sécurité » et « urgence ». Dans ce cas, une mise à jour de ces services est vivement conseillée. Les cartes services correspondantes peuvent être obtenues en formulant la demande auprès de l'Association VIGIK®.

La liste à jour des prestataires ou opérateurs de service utilisant les services natifs actifs est disponible sur le site de l'Association VIGIK® (www.vigik.com).

1.2. Installation

Le boîtier PVC de la centrale est doté d'un collant double face pour une fixation rapide et de deux trous de fixation. Il doit être fixé solidement afin d'éviter les courts-circuits. Les câbles doivent également être maintenus.

Le tableau ci-après vous indiquera la section de câble à respecter suivant les distances pour l'alimentation de la centrale.

Section (mm ²)	Diamètre (mm)	Distance (m)
0,5	8/10	25
1	12/10	50
1,5	14/10	100

Les câbles du système de fermeture devront respecter les préconisations du constructeur.

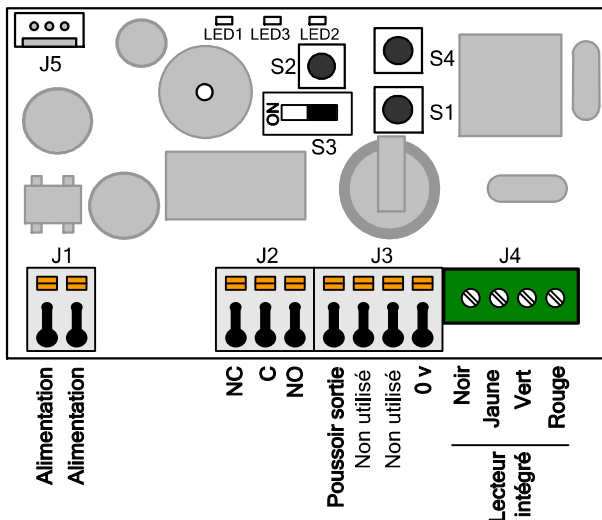
Il est recommandé d'utiliser une alimentation indépendante pour la gâche électrique ou les ventouses électromagnétiques.

ATTENTION : Dans le cas d'une utilisation d'un système de fermeture type gâche ou ventouse, veillez à ce que la varistance fournie avec votre centrale soit raccordée pour éviter tout dysfonctionnement de la centrale.

1.3. Présentation de la carte électronique

La carte est composée :

- d'un switch S3 permettant d'accéder à la programmation
- de trois poussoirs permettant d'agir sur les paramètres
- de trois voyants LED rouges indiquant les états de la centrale
- de borniers de raccordement J1, J2, J3 et J4
- d'un connecteur J5 pour raccordement PC



- J1 : Alimentation.
 J2 : NF, Commun, NO qui servent au branchement gâche/ventouse.
 J3 : BP.
 J4 : Antenne de lecture VIGIK.
 J5 : Connecteur de communication avec le logiciel ACM/PROG ou RESILIGHT.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Capacité :
 - 50 services VIGIK®
 - 1000 badges
 - 100 passes (uniquement en mode logiciel via RESILIGHT)
 - 30 codes sites (uniquement en mode logiciel via RESILIGHT)
- Réglage de la temporisation d'ouverture entre 1 et 99 secondes.
- Sortie par contact sec maxi : 5A sous 12 à 24 V AC/DC
- Consommation : 80 mA au repos, 230 mA relais actif
- Température de fonctionnement : -10°C à +55°C
- Tension de fonctionnement : 12 à 35 V DC ou 12 à 24V AC
- Dimension (h x l x p) : 55 x 85 x 20 mm

3. FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Dans un fonctionnement correct du logiciel embarqué, le voyant LED2 de la carte électronique clignote. Si le programme ne s'exécute plus, ce voyant s'arrête de clignoter.

Dans ce cas, veuillez couper l'alimentation puis la rétablir. Si la manipulation n'a eu aucun effet, veuillez nous contacter.

ATTENTION : L'ACM/500-2 est une centrale autorisant deux types de gestion de badges résidents (apprentissage ou logiciel via RESILIGHT). C'est lors de la mise en route que l'un des deux types est défini. Il n'est pas possible de faire fonctionner la centrale dans les deux modes simultanément.

4. GESTION DES BADGES RESIDENTS EN MODE APPRENTISSAGE

Dans ce cas, aucun logiciel n'est nécessaire pour programmer des badges. (CLE/500 ou/et CLE/B, CLE/J, CLE/O, CLE/R, CLE/V, CLE/GB, CLE/GJ, CLE/GO, CLE/GR, CLE/GV, CLE/G)

4.1. Badge de programmation

Le premier badge présenté devant la centrale fera office de badge Maître. Il vous servira à entrer en mode programmation sans avoir à accéder à la centrale. Un badge fourni avec la centrale est prévu à cet effet.

4.2. Ajout d'un badge résident

L'ACM/500-2 doit être en Mode FONCTIONNEMENT (position "1" du switch S3).

Une fois le badge Maître passé, la LED du lecteur Vigik clignotera rapidement (Vert / Rouge), vous serez en mode programmation. Il suffit de passer les autres badges devant le lecteur pour les enregistrer.

Pour sortir du mode de programmation, il faut repasser le badge Maître ou attendre 15 secondes sans aucune manipulation. (Le clignotement s'arrête)

4.3. Suppression des badges

Vous avez la possibilité de supprimer soit le badge de programmation ou l'ensemble des badges (voir chapitre 6.3).

4.4. Gestion des badges à partir de RESILIGHT V1.1 pour la capacité de 1000 badges

Vous avez la possibilité, avec le logiciel RESILIGHT, de gérer les badges programmés dans la centrale. Pour cela, il suffit de vous connecter à la centrale à l'aide du CORDON/ACM (fourni séparément), cliquez sur « Gestion Type 500 ». Puis saisissez le mot passe de la centrale (par défaut 0000), sélectionnez le port de communication utilisé et cliquez sur « Connecter ». Vous aurez alors la possibilité de faire la :

- Lecture de la liste des badges, pour voir apparaître tous les badges de votre centrale. La position 1 correspond toujours au badge Maître. Suite à la lecture vous aurez la possibilité de sauvegarder cette liste dans un fichier du type *.tags.
- Suppression du ou des badge(s) en cochant le ou les badges.
- Suppression totale de la liste des badges (En utilisant « Supprimer tous les badges »), la centrale sera alors totalement vierge et le

premier badge passé devant la tête de lecture deviendra votre badge Maître.

- Restauration de la liste des badges par un fichier de sauvegarde du type *.tags, issu d'une lecture.
- Sauvegarde de la mémoire dans un fichier du type *.mem. Dans ce cas les données sauvegardées sont les badges, les services VIGIK, le mot de passe et la temporisation.
- Restauration de la mémoire par un fichier de sauvegarde du type *.mem.

5. GESTION DES BADGES RESIDENTS PROGRAMMES SUR RESILIGHT

Dans ce mode, il sera nécessaire de programmer les badges (CLE/B, CLE/J, CLE/O, CLE/R, CLE/V, CLE/GB, CLE/GJ, CLE/GO, CLE/GR, CLE/GV, CLE/G) sur le logiciel RESILIGHT.

5.1. Mise en route de la centrale mono-site

Le premier badge présenté, sur l'antenne de lecture de la centrale, déclenchera l'enregistrement du code site généré par RESILIGHT. Veuillez attendre 15 secondes la fin du clignotement rapide rouge/vert de l'antenne de lecture.

Tous les autres badges programmés sur le même site de RESILIGHT seront automatiquement associés à la centrale.

5.2. Mise en route de la centrale multi-site

Dans les installations plus complexes et nécessitant des droits d'accès communs à plusieurs sites, il est possible d'intégrer dans la centrale jusqu'à 30 codes. Lors de l'enregistrement du premier code, la centrale déclenche la procédure d'acquisition de nouveau code et identifiable par le clignotement rapide rouge/vert de l'antenne de lecture. En parallèle un compte à rebours de 15 secondes est déclenché, vous permettant d'enregistrer d'autres codes sites supplémentaires.

Chaque nouveau code site enregistré réinitialise le compte à rebours à 15 secondes. Au bout des 15 secondes la centrale clôture la procédure d'enregistrement par l'émission d'un bip grave/aigu.

5.3. Activation/Désactivation des badges

Pour activer un badge supplémentaire il suffit de le programmer sur un nouvel emplacement du même site de RESILIGHT. Il sera automatiquement autorisé sans aucune manipulation sur la centrale.

Pour désactiver un badge, il suffit de reprogrammer un nouveau sur son emplacement sur RESILIGHT. Après présentation de celui-ci sur l'antenne de lecture, l'ancien sera automatiquement désactivé.

6. PARAMETRAGE DIVERS

La centrale est paramétrable en se connectant à l'aide du kit ACM/PROG (fourni séparément)

Le logiciel ACM/PROG permet de configurer la centrale : Mise à l'heure, changement mot de passe, gestion des services.

Le switch S3 sert à entrer dans un mode de programmation ou mode fonctionnement. Chaque basculement de l'interrupteur, sur l'un des deux modes, déclenche une séquence sonore grave/aigu de la centrale.

S3 en position "1" → Mode fonctionnement
S3 en position "ON" → Mode programmation

Nota : En mode programmation le voyant LED2 ainsi que celui de la tête de lecture clignotent rapidement. En mode fonctionnement, la

LED2 clignote lentement. Pour que la centrale puisse gérer les accès, il faut impérativement revenir en mode fonctionnement

6.1. Réglage de la temporisation d'ouverture

- Mettre le switch S3 en "ON" (Programmation)
- Appuyer sur le bouton S1 pour régler les unités de la temporisation. Un appui pour une seconde. Une fois S3 rebasculé en mode fonctionnement, un double bip de confirmation vous informe de la validation de la temporisation.

La valeur minimum de la temporisation sera de 1 seconde.
La valeur maximum de la temporisation sera de 99 secondes.

L'ACM/500-2 est fournie avec un réglage d'usine de temporisation de porte de 5 secondes.

6.2. Réglage de la date et de l'heure

Pour fonctionner correctement, l'horloge interne de la centrale ACM/500-2 doit impérativement être correctement réglée. Celle-ci est réglée en usine et sauvegardée par un accumulateur.

En cas de nécessité, il est toutefois possible d'agir manuellement sur le réglage de la date et l'heure à l'aide du logiciel ACM/PROG fourni séparément.

6.3. Réinitialisation des données

Réinitialisation partielle :

Mettre S3 en mode programmation

Laissez appuyer sur S2 pendant 15 secondes, la LED2 s'éteint. Une fois la LED3 rallumée, le RAZ est effectué.
Rebasculer en mode fonctionnement.

La remise à zéro partielle permet :

- la suppression du badge maître. (Mode apprentissage)
- la suppression du ou des codes sites. (Mode logiciel)
- la suppression de la liste des badges. (Mode logiciel)

Réinitialisation totale :

Mettre S3 en mode programmation

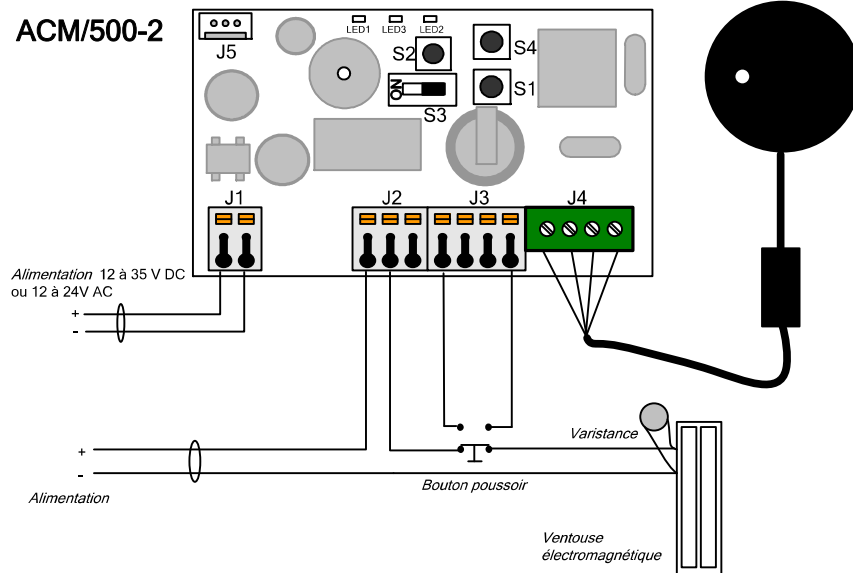
Laissez appuyer sur S2 pendant 30 secondes, la LED2 s'éteint. Au bout de 15 secondes la LED 3 se rallume et la centrale émet une séquence sonore permanente vous indiquant que vous êtes dans la phase d'une réinitialisation totale. Au bout de 30 secondes la LED2 s'allume et un bip grave vous indique que la fin de l'effacement total.
Rebasculer en mode fonctionnement.

La remise à zéro totale permet en plus de la partielle :

- la réinitialisation du mot de passe à 0000.
- la suppression des badges résidents. (Mode apprentissage)
- la suppression du mode de fonctionnement (apprentissage ou logiciel)

ATTENTION : la remise à zéro n'efface aucune information sur les services, ceci pour des raisons pratiques. Néanmoins, il est possible d'effacer un ou l'ensemble des services, grâce au logiciel ACM/PROG (logiciel sur PC).
--

Exemple de raccordement (ventouse électromagnétique)



ATTENTION : Dans le cas d'une utilisation d'un système de fermeture type gâche ou ventouse, veillez à ce que la varistance fournie avec votre centrale soit raccordée pour éviter tout dysfonctionnement de la centrale.

Exemple de raccordement (gâche à émission)

